INFORMATIONS PRATIQUES

- **Prise en charge**
  Les formations « Studio Maison Blanche » peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière au titre de la Formation Continue pour les salariés, chômeurs, intermittents du spectacle,... par des fonds d'assurance formation : AFDAS, FONGECIF, AGECIF, ARIAM, ANPE, Régions, ANT, CNASEA…

- **Inscription**
  Retourner le bulletin d'inscription ci-dessous ou le photocopier, avec un acompte de 20% du montant du stage, par chèque, à l'ordre de « Studio Maison Blanche ». Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée des règlements. Une convention de stage est établie avec chaque stagiaire. Le règlement se fait en début, milieux et fin de stage.

- **Annulation**
  En cas d'annulation écrite reçue 30 jours avant le début du stage, le montant versé est remboursé déduction faite de 90 Euros pour frais administratifs. Passé ces délais, 50% de l'inscription est remboursée.

- **Facturation**
  En fin de stage, la totalité du montant du stage devra être réglé et une facture sera établie.

- **Attestation et diplôme de fin de stage**
  En fin de stage une attestation sera délivrée, mentionnant : le nombre d'heures effectuées et la formation qualifiante suivie, co-signée par le centre et le stagiaire, ainsi qu'un diplôme ayant valeur pour la branche professionnelle. Toutes les formations devront être réalisé dans les douze mois suivant la date d'entrée en stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : .....

PROFESSION :.....

FORMATION : .....

JE M'INSCRIS À : .....

DATES :.....

CI-JOINT UN CHEQUE DE : .....à l'ordre de Studio Maison Blanche.

PRISE EN CHARGE : OUI NON

PAR QUEL ORGANISME : .....

DATE : SIGNATURE :

Studio Maison Blanche - 17 bis, rue Palouzie 93400 Saint-Ouen
Tel : 01 40 11 01 96. Fax : 01 40 11 12 98. Mel. : gblum@smb-formation.com
Georges Blum : N° de Siret : 35212587600016 - Code APE: 923A - N° de formateur : 11930435493